



HAL
open science

Benoît François Sename : ascendants et descendants

Laurence Tribou

► **To cite this version:**

Laurence Tribou. Benoît François Sename : ascendants et descendants. Histoire. 2020. dumas-03110908

HAL Id: dumas-03110908

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03110908>

Submitted on 14 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



BENOÎT FRANÇOIS SENAME

ASCENDANTS ET DESCENDANTS

Laurence TRIBOU

DU Généalogie et histoire des familles

Directeur de recherches : Stéphane COSSON

Je, soussignée, Laurence Tribou certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations et n'a jamais été publié.

SOMMAIRE

- Introduction
- UXEM et les Flandres

PARTIE 1 LE COUPLE PRINCIPAL

- François Benoît SENAME et Rosalie Victoire DEVOS

PARTIE 2 LES DESCENDANTS

- Chapitre 1: Charles Louis Julien SENAME et Marie Jeanne STEEN
- Chapitre 2: Paul Émile Gustave SENAME et Marie Reine Philomène SEETEN
- Chapitre 3: Paul Émile Adrien SENAME et Marie-Madeleine Léonie Eugénie SEZILLE
- Chapitre 4: Pierre Paul Eugène Gérard SENAME et Marguerite REYNAERT

PARTIE 3 LES ASCENDANTS

- Chapitre 1: Jacques Mathieu SENAME et Anne Thérèse Régine DELAETER
- Chapitre 2: Joseph SENAEME et Catherine Françoise Barbe VANDENAMEELE
- Chapitre 3: Joseph SENAEME et Anne Marie DEBRIL
- Chapitre 4: Joseph ou Passchier SENAEME

DÉCEPTION ET ENTHOUSIASME

Bibliographie

Introduction

Au début des années 1980, je découvrais dans le grenier de mes grands-parents maternels, le précieux cahier de mon arrière-grand-père dans lequel il avait soigneusement consigné les dates de fêtes, d'anniversaire, de mariage et de décès des membres de la famille.

Ainsi, je pouvais débiter un arbre généalogique et remonter au début du XIXème siècle sans sortir de la maison. Je regroupais alors tous les documents familiaux, livrets de famille, testaments, contrats de mariage et photos remettant à plus tard la construction de l'arbre familial car à l'époque pas d'internet ni de numérisation.

En 2017, l'acquisition de mon logiciel de généalogie permit de mettre un peu d'ordre dans toutes ces informations. J'étais maintenant à la tête d'un squelette d'arbre : des noms, des dates, des lieux, des professions parfois. Cela n'était pas satisfaisant, il manquait l'histoire familiale dans l'Histoire. La généalogie n'étant pas, à mon sens, un concours à la recherche de l'ancêtre le plus lointain possible.

J'avais repris des recherches sur divers sites mais ne savais pas toujours toutes les vérifier, alors à l'aube de la retraite, je reprenais le chemin de l'école afin d'organiser et rendre fiables mes recherches.

Consignes:

- 1) Le couple central s'est marié entre 1833 et 1842
- 2) Présentation du couple et de leurs frères et sœurs, choisir un des enfants et le présenter: conjoint, enfants, parents du conjoint et frères et sœurs du conjoint. On choisira ensuite un enfant de cet enfant que l'on présentera de la même manière. On descendra le plus bas possible dans la limite des contemporains de plus de 75 ans.
- 3) Présentation des parents du couple principal avec leurs frères et sœurs. On choisira un des parents et on remontera sa branche le plus haut possible.

Contexte

La pandémie de Covid19, a fortement perturbé les recherches et les a surtout limitées aux documents disponibles en ligne. Le confinement décidé mi-mars 2020 et la fermeture des salles de lecture des archives départementales ont empêché de rendre un travail plus fourni notamment pour ce qui concerne le cadastre, les archives militaires...De plus, ma profession a exigé une présence six jours sur sept, ce qui a diminué le temps consacré au mémoire.

Pour la rédaction, j'ai choisi de faire des chapitres par couple en y ajoutant enfants et collatéraux. Compte tenu de leur nombre important, les références et cotes des actes ont été ajoutés au fur et à mesure.

Pour suivre les instructions, je recherchais un couple marié entre 1833 et 1842 qui serait le point de départ de ce mémoire. Ils sont mes trisaïeuls.

François Benoît SENAME a épousé Rosalie Victoire DEVOS

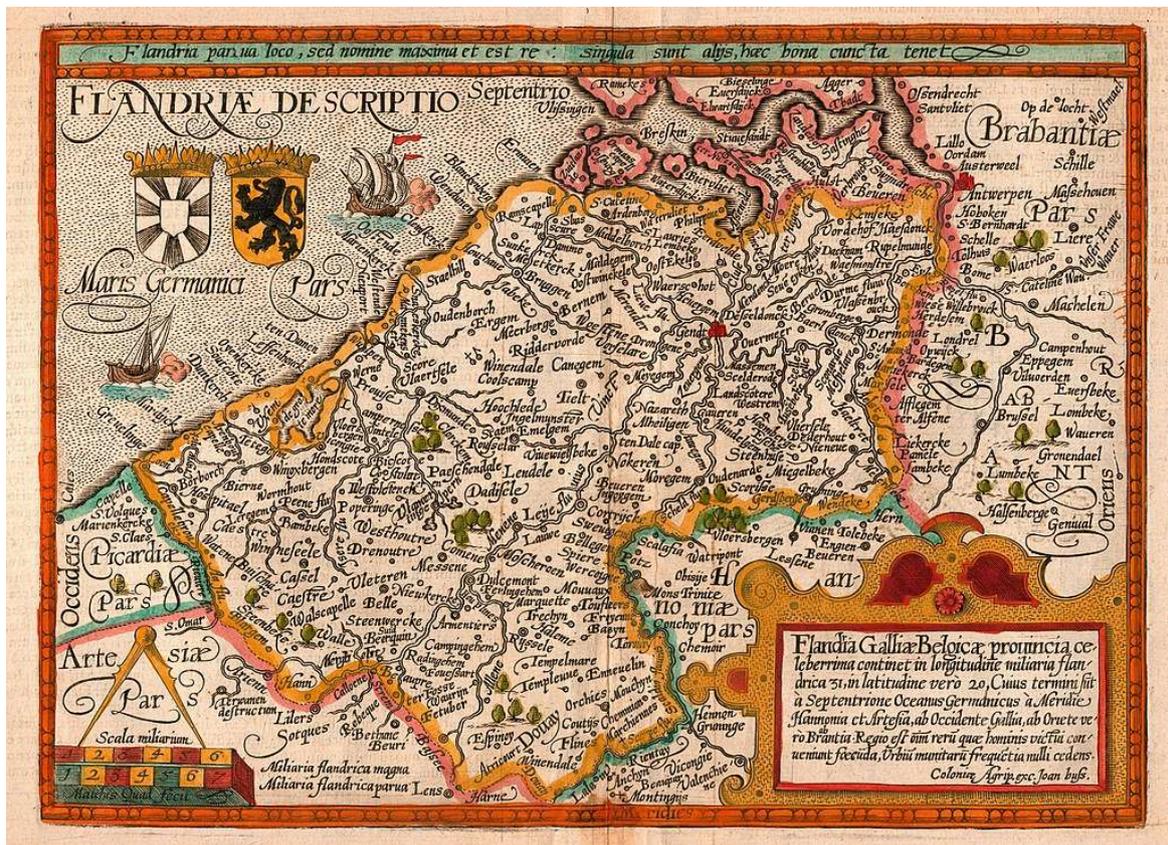
Le 27 juillet 1836 à UXEM

Nous partons donc dans les Flandres à la recherche des porteurs du patronyme
SENAME,

du 17 ème au 21 ème siècle.

Au cours de nos recherches nous rencontrerons différentes écritures du patronyme:

SENAME, SEENAME, SENAEME, SINAEME. SENAUEL, SINNAVE





uxem

Voici le blason de la commune d' Uxem pour la période qui nous intéresse, en 1836 :

"Parti, au 1 de gueule aux 3 léopards d'or passant. Au 2 échiqueté d'azur et d'argent au premier canton d'hermine"

Ce blason sera modifié deux fois, en 1949 pour y ajouter la croix de guerre et en 1985 pour faire porter l'écu à dextre par un lion et à senestre un léopard reposant sur un listel d'argent chargé de l'ancien nom de la commune. Sous le ruban de la croix de guerre jaillissent trois épis de blé d'or de chaque côté. L'écu est alors timbré d'une couronne maçonnée à trois tours.

Origine du village et toponymie:

Si, aujourd'hui, la commune se situe à l'intérieur des terres, on trouve son origine par l'installation d'une population saxo-frisonne du IVème au VIIIème siècle. A cette époque, la mer envahit la plaine et les populations s'installent sur les hauteurs comme Ukesham.

Ukes signifiant: Hugues, Hugo, Udon, Odon, ou Eudes certainement chef d'un clan et Hem maison forte en hauteur.

Le village prendra successivement entre 981 et 1559 les noms de:

Ukesham, Oxhem, Uggeshem, Usem, Oxham, Uxem, Uxhem, Uxcem puis définitivement Uxem dès 1559.

Extrait de « L'histoire de Dunkerque », 1927, par L. Lemaire

... "Les habitants qui avaient été forcés de se réfugier sur les hauteurs occupèrent les villages anciens qui bordaient la nouvelle ligne du rivage : tous les villages dont le nom se termine par ham, hem ou zeele ... auxquels peuvent être opposés les villages neufs, postérieurs à l'évangélisation (localités en -kerque, -capelle ou Saint-) qui se créèrent à partir du IX et X siècle (à l'exception de deux villages en -hem: Tétéghem et Uxem qui restèrent vraisemblablement toujours hors des flots et qui purent ainsi être habités bien avant le reste de la plaine)" ...

On ne peut pas parler ici d'altitude, le village étant situé dans la plaine des Flandres et à proximité des Moeres dont l'altitude est -2m, d'où une multitude de fossés et canaux afin de diriger l'eau vers la mer grâce à des moulins au début du 17^{ème} siècle.

Guerre Franco-espagnole (1635-1659):

Le 14 juin 1658, lors de la bataille des dunes remportée par les armées française et anglaise, alors alliées sous le commandement de Turenne, sur l'armée espagnole des Flandres, Dunkerque et les villages alentours, dont Uxem, deviennent anglais. Le territoire sera racheté par Louis XIV aux anglais en 1662,

18^{ème} et 19^{ème} siècles:

La population est essentiellement agricole. La mécanisation de l'agriculture et l'industrialisation intensive de la région avec l'installation d'une grande usine sidérurgique au nord de la commune, transformera une grande partie des travailleurs agricoles en ouvriers de l'industrie.

Au cours du 20^{ème} siècle, la seconde guerre mondiale détruira le village à 80% et aura raison de la végétation par l'inondation à l'eau de mer.

Plan cadastral de la commune d'Uxem en 1828



PARTIE I

LE COUPLE PRINCIPAL

transcription:

L'an mil huit cent trente six et le vingt sept du mois de juillet à neuf heures du matin, pardevant nous, Yves Hanschootte, maire officier de l'état civil de la commune d'Uxem, canton et arrondissement de Dunkerque, département du nord, sont comparu en la maison commune, Benoît François Sename, boulanger âgé de trente-sept ans domicilié à Téteghem, né à Rexpoede l'onze floréal an cinq de la république française constaté par l'expédition de l'acte de naissance délivré par le maire officier de l'état civil dudit lieu en date du deux de ce mois certifié et annexé au présent acte. Majeur de feu Jacques Mathieu Sename décédé, cultivateur à Rexpoede le vingt octobre mil huit cent vingt cinq suivant expédition de l'acte de son décès ci produit en date du deux de ce mois ci annexé et de feu Thérèse Régine Delaeter son épouse décédée cultivatrice à Rexpoede le six octobre mil huit cent trente trois suivant son acte de décès ci produit et annexé en date du trois de ce mois et petit fils paternel de feu Joseph Sename et de Barbe Vandenameele tous deux décédés à Quaedyre ainsi qu'il est justifié par l'acte de décès dudit Jacques Mathieu Sename père du comparant et petit fils maternel de feu Pierre Delaeter décédé cultivateur à Zegerscappel et de feu Marie Anne Bertram également décédée cultivatrice ainsi qu'il est constaté par l'acte de décès de la mère dudit comparant jeune homme, d'une part, et damoiselle Rosalie Victoire Devos fille de cultivateur domiciliée en cette commune, y née le dix-huit juin mil huit cent huit suivant le registre de l'état civil de cette commune pour ladite année ci vu, âgée de vingt huit ans majeure fille de vivant Pierre François Devos cultivateur en cette commune présent et consentant au mariage de sa fille et de feu Marie Thérèse Victoire Vannorenberghe son épouse décédée, cultivatrice en cette même commune le vingt février mil huit cent treize suivant le registre de l'état civil pour la même année, ci vu d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux deux et dont les publications ont été faites en cette commune. Savoir la première le dimanche dix de ce mois à neuf heures du matin et la seconde le dimanche suivant à la même heure ainsi que dans la commune de Téteghem domicile du futur époux le dimanche dix mentionné à neuf heures du matin suivant certificat constatant l'accomplissement de cette formalité et qu'il n'est survenu aucune opposition délivré par le maire, officier de l'état civil de ladite commune en date du vingt cinq de ce mois, ci annexé. Aucune opposition audit mariage nous ayant été signifié faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces susmentionnées et du chapitre VI du titre du code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Benoît François Sename et Rosalie Victoire Devos sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des témoins Jean Baptiste Sename âgé de quarante six ans, cultivateur à Rexpoede frère de l'époux et Pierre Sename âgé de quarante trois ans cultivateur audit Rexpoede autre frère de l'époux de Ernest Devos âgé de vingt neuf ans frère de l'épouse domicilié en cette commune et Pierre Devos cultivateur âgé de vingt six ans aussi frère de l'épouse domicilié à Wahrem et ont tous ainsi que les parties contractantes signé avec nous le présent acte de mariage après que lecture leur en a été faite.

Référence de l'acte: 5Mi 027 R 110 Uxem NMD TA [1814-1854] acte N°26 p 510 et 511/1010

L'acte de mariage de François et Rosalie nous révèle l'identité des parents des mariés. Les parents de François étant tous deux décédés, nous y trouvons également ses grands-parents.

Compte tenu de l'âge des époux, 28 ans pour elle et 37 ans pour lui, j'ai vérifié dans les tables décennales d'Uxem (1823-1832 et 1833-1842) qu'il n'existait aucun mariage ni enfant naturel pour l'épouse. Je n'ai rien découvert après avoir vérifié dans les actes de naissances des 9 enfants nommés Devos sur les deux décennies.

Ensuite, l'époux étant boulanger à Tétéghem et y domicilié, j'ai fait les mêmes recherches pour trouver un éventuel mariage de l'époux. Je suppose que les deux époux sont célibataires aucune mention de veuvage n'étant indiqué dans l'acte et le divorce n'étant pas autorisé à cette époque.

La consultation des tables décennales de Tétéghem de 1833 à 1842 puis de 1843 à 1852 me révèlent après vérification des actes 5 enfants pour le couple:

1) **Senaeme Léonie Léocadie Rosalie** née le 19 août 1838 décédée, célibataire, à Bergues le 10 juin 1920

[acte de naissance Tétéghem NMD \[1837-1840\] 5Mi027R106 acte n°72 p 121](#)

[acte de décès Bergues 3E 12183 DC](#)

2) **Sename Coralie Euphémie Eusébie** née le 8 décembre 1839. Il est fait mention de son mariage le 26 octobre 1898 en marge de son acte de naissance.

[Acte de naissance Tétéghem NMD \[1837-1840\] 5Mi027R106 acte n°100 p 2](#)

3) **Sename Charles Louis Julien**, né le 29 janvier 1841

[Acte de naissance Tétéghem N \[1841-1849\] 5Mi027R106 acte n°7 P 15](#)

4) **Sename Jules Romain**, né le 4 septembre 1843 et décédé le 4 octobre 1843

[Acte de naissance Tétéghem N \[1841-1849\] 5Mi027R106 acte n°73 P 124](#)

[Acte de décès Tétéghem D \[1841-1849\] 5Mi027R107 acte n° 67 p 77](#)

5) **Sename Paul Émile**, né le 4 septembre 1843 et décédé le 24 octobre 1843

[Acte de naissance Tétéghem N \[1841-1849\] 5Mi027R106 acte n°74 P 124](#)

[Acte de décès Tétéghem D \[1841-1849\] 5Mi027R107 acte n° 80 p 81](#)

Recherche des frères et sœurs de Rosalie DEVOS

Rosalie est née le 18 juin 1808 à Uxem [Acte de naissance Uxem NMD \[1803-1813\] 5mi R110 p 94](#) , ses parents, Pierre François Devos, né le 16 août 1778, baptisé le 17 à Grande Synthe [BMS 5Mi028R003 p251](#) et Marie Thérèse Victoire Vannorenberghe (aussi prénommée Isabelle dans certains actes) née le 25 novembre 1774 à Hoymille, se sont mariés à Hoymille le 24 avril 1805 (4 floréal an 13) [Acte p371 5 Mi 025 R 052](#) Ils se sont établis à Uxem et sont tous deux cultivateurs. Les actes vérifiés à partir de la liste des enfants découverts dans les tables décennales font état de 5 frères et une sœur pour Rosalie nés entre 1806 et 1813 année du décès de la mère:

1) Devos Ernest Pierre né le 25 septembre 1806

[Acte de naissance Uxem NMD \[1803-1813\] 5mi R110 p 135](#)

2) Devos Pierre Cornil Benjamin né le 3 août 1809

[Acte de naissance Uxem NMD \[1803-1813\] 5mi R110 p76](#)

3 et 4) Devos Pierre Jacques et Devos Rosalie Emelie nés le 29 janvier 1812 tous deux décédés les 15 et 4 février de la même année.

[Acte de naissance Uxem NMD \[1803-1813\] 5mi R110 p176](#)

5) Devos Pierre Jacques Charles né le 20 février 1813

[Acte de naissance Uxem NMD \[1803-1813\] 5mi R110 p 5](#)

La mère décède en couches. Le père se remarie le 23 juin de la même année, à Warhem avec Alexandrine Colpaert. De leur union, naîtront 8 enfants:

André Louis le 21 mars 1815, Pierre Bernard Alexandre le 20 mai 1816, Paul Louis le 19 septembre 1817, Jean Charles François le 14 novembre 1819, Henri Hypolite le 10 mars 1821, Cécile Clémentine le 3 novembre 1822, Benjamin Henri le 28 janvier 1827, Désiré le 26 juillet 1829 et Charles Louis le 24 octobre 1832.

Dans l'acte de naissance de Désiré, l'indication du lieu de naissance nous permet de situer le lieu d'habitation de la famille dans le village: «né à la ferme vers les Moères»

Il est étonnant que sur les 14 enfants de Pierre Devos 4 portent le prénom de Pierre et 2 le prénom de Rosalie. (Rosalie née le 18 juin 1808 est en vie lors de la naissance de sa sœur Rosalie le 29 janvier 1812). La première est identifiée quelquefois sous le prénom de Marie-Rosalie, son second prénom est Victoire. L'usage du deuxième prénom peut expliquer cette étrangeté.

Frères et sœurs de François Benoît

Puisque nous étudions la famille Sename, les frères et sœurs de François Benoît seront listés au chapitre consacré au couple de ses parents.

Professions:

François Benoît est boulanger, ses parents et ses grand-parents paternels et maternels sont tous cultivateurs tel que cela est indiqué dans l'acte de mariage. Rosalie est marchande épicière, information recueillie dans l'acte de mariage de son fils.



Carte postale, illustrant le village de Teteghem déposée par Mr Guerville sur le site: GHDK-flandre, généalogie et histoire du dunkerquois.

PARTIE 2

LES DESCENDANTS

CHAPITRE 1

CHARLES LOUIS JULIEN SENAME ET MARIE JEANNE STEEN

Ils sont sur ce portrait de famille en compagnie de leur fils et de leurs quatre premiers petit-fils.



(archives familiales)

Nous poursuivons notre voyage à Dunkerque, lieu de résidence de Charles Louis Julien Sename. Le 20 avril 1864, il épouse à Uxem Marie Jeanne Steen. [Acte N°15 5MI027R111 p 199](#)

Charles a 23 ans au mariage , il est dit «mineur quant au mariage» son père étant décédé, sa mère est présente et consentante. Les bans sont publiés à Tétéghem où il est né, à Dunkerque où il réside ainsi qu'à Uxem, où est née Marie Jeanne. Il exerce la profession de boucher.

Ses témoins sont Paul louis et Jean Devos, ses oncles. Le premier est commis négociant, le second, cultivateur.

Marie Jeanne Steen est née le 15 aout 1834 à Uxem, [Acte N°37 5MI027R110 p 462](#), elle est la fille de Pierre Henri Steen, maire de la commune et cultivateur et de Marie Louise Gallo, tous les deux présents au mariage. Ses témoins sont ses deux frères, Auguste Steen 28 ans cultivateur et Eugène Louis Steen, 24 ans.

Pierre Henri Xavier Steen est né à Uxem le 2 octobre 1803, 9 vendémiaire an12, [NMD 5Mi027R110 p169](#), il épouse à Dunkerque le 4 juillet 1832, [Acte 73, 5Mi027R050 p 875](#), Marie Louise Galloo née le 3 juillet 1810 à Coudekerque-Branche [NMD 5Mi027r005 p 90](#).

Marie Jeanne est leur fille aînée, quatorze suivront, tous sont nés à Uxem:

- Pierre Auguste, né le 10 mai 1836, [Acte 20 5Mi027R110 p 506](#)
- Ferdinand Winoc Alphonse, né le 2 juin 1837, [Acte 24 5Mi027R110 p 533](#)
- Aimé Gustave, né le 27 aout 1838 et décédé le 6 octobre 1838, [Actes 33 et 40, 5Mi027R110 p 574 et 577](#).
- Eugène Louis, né le 26 février 1840, [Acte 13, 5Mi027R110 p 617](#)
- Benjamin Félix, né le 6 aout 1841 et décédé le 10 juillet 1852, [Actes 19 et 26 5Mi027R110 p 643 et 967](#).
- Henri Hubert, né le 3 novembre 1842 et décédé le 29 mai 1844, [Actes 45 et 25 5Mi027R110 p 681 et 734](#).
- Jules Cornil, né le 3 janvier 1844 et décédé le 11. [Actes 1 et 2 5Mi027R110 p 721 et 722](#).
- Ernest Adolphe Henri, né le 8 décembre 1844 [Acte 47, 5Mi027R110 p 747](#).
- Caroline Eugénie Émilie, née le 8 mars 1846 et décédée le 31 mai de la même année, [Actes 8 et 27 5Mi027R110 p 781 et 795](#).
- Louis, Adolphe, Jules né le 31 aout 1847, [Acte 42, 5Mi027R110 p 836](#).
- Paul, Louis, Charles, né le 4 janvier 1849, [Acte 1, 5Mi027R110 p 875](#).
- Élodie, Euphrosie, Clotilde, née le 15 janvier 1850, [Acte 6, 5Mi027R110 p 909](#).
- Pierre, Louis, Cornil né le 20 avril 1851 et décédé le 21 février 1852, [Actes 18 et 5 5Mi027R110 p 941 et 959](#).
- Laurent Fortuné Émile né le 10 octobre 1854 [Acte 22, 5Mi027R110](#)

Les enfants de Charles Louis Julien et Marie Jeanne:

La consultation des tables décennales de Dunkerque sur la période allant de 1863 à 1882 permet de trouver 7 enfants de ce couple:

Le premier se prénomme Eugène Ferdinand Jules né le 3 mars 1865 [Acte 183 5MI027R081 p 339](#)

La seconde, Marie Louise Henriette est née le 14 septembre 1866 [Acte 799 5MI027R081 p 699](#)

Le troisième, Georges Auguste Fortuné né le 5 février 1868 [Acte 130 5MI027R082 p 46](#)

Le quatrième Lucien Charles Henri né le 20 mai 1869 [Acte 436 5MI027R082 p 394](#)

Le cinquième **Paul Émile Gustave** né le 14 avril 1871 [Acte 382 5MI027R082 p 936](#)
C'est lui que je choisis pour continuer la descendance.

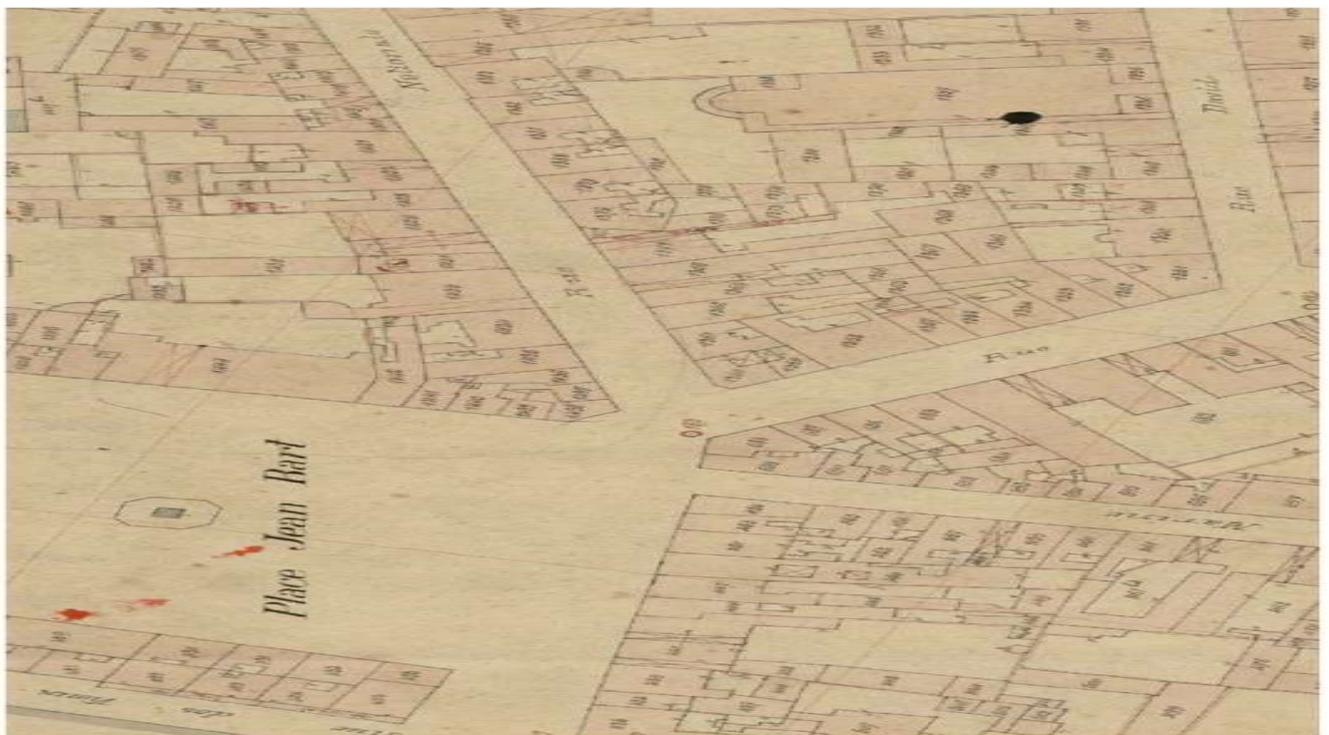
La sixième, Blanche Marie Jeanne née le 7 juillet 1872 [Acte 710 5MI027R083](#)

Le septième et dernier, Eugène Albert Émile né le 26 février 1881 [Acte 239 1MI404R001](#)

Les époux étant décédés à Rosendael, j'ai consulté ensuite les tables de cette commune. Aucune naissance n'y a été trouvée après 1881.

Dans les actes de naissance des enfants, l'adresse des parents est précise, ils sont domiciliés au 7 rue Nationale à Dunkerque. Grâce à cette précision, j'ai pu situer leur domicile sur le cadastre. La rue Nationale débouche directement sur la place Jean Bart, place centrale de la ville.

P31 / 030 - DUNKERQUE 1888 (1888)



Archives départementales du Nord

Les enfants naissent dans une ville en plein essor sous le second empire.

Le port se développe avec la construction d'un nouveau bassin à l'ouest de l'existant accessible par une écluse (décret de juillet 1861), l'amélioration du balisage en mer, le premier bateau feu en 1863 et la création du service de remorquage.

Dunkerque est également port de pêche, on y construit donc une halle au poisson en 1863.

La banque de France s'installe au centre ville en 1856. On construit l'hôtel des pompiers en 1860, le palais de justice en 1864 ainsi que la gare de chemin de fer.

On ouvre deux écoles dès 1854, une pour les filles et une pour les garçons, ainsi qu'un collège. (source: Ce plat pays qui n'était rien de Jacky Messiaen)

Charles Louis Julien décède le 25 novembre 1902 à Rosendael, 95 rue de la gare, [Acte 234, 6Mi054](#). Les tables de succession ne font état d'aucun actif par certificat délivré le 3 juin 1903 ([3Q246/44 p 169](#)) Marie Jeanne décède dans la même commune au 35 boulevard Trystram, le 8 février 1917, c'est sa petite fille Marie Sename qui déclare le décès, [Acte 72, 3E13716](#). Je n'ai pas pu consulter les registres de successions puisqu'en ligne ils ne sont disponibles que jusque 1914.

Ils avaient quitté Dunkerque pour Rosendael avant 1897, tel que cela est indiqué dans l'acte de mariage de leur fils Paul. J'ai pu retrouver trois adresses à Rosendael: le 95 rue de la gare où décède l'époux, ensuite au recensement de 1906, l'épouse et son fils aîné habitent au 10 rue du chapeau rouge, elle décède au 35 boulevard Trystram.

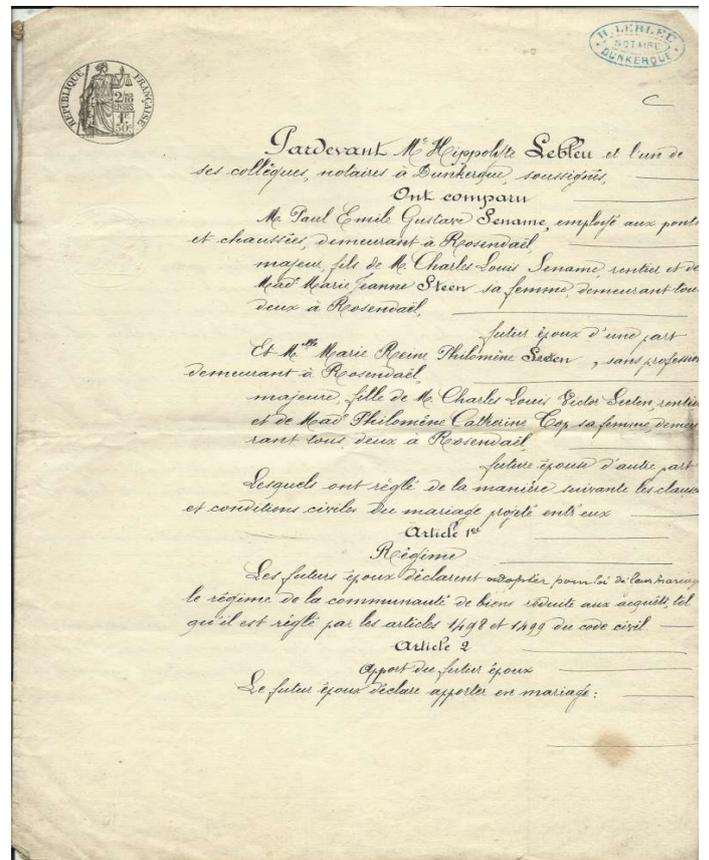
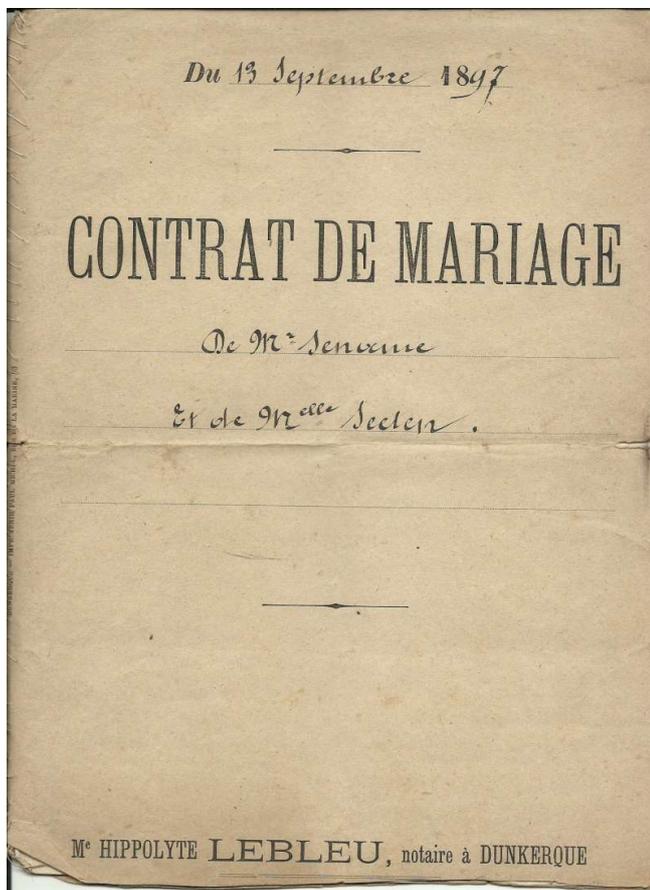
CHAPITRE 2

Paul Émile Gustave SENAME et Marie Reine Philomène SEETEN

Paul, Émile Gustave est le cinquième enfant de Charles Louis Julien et de Marie Jeanne. Les recherches se trouvent à partir de ce moment, facilitées car je possède beaucoup de documents dont le livret de famille et aussi parce que j'ai connu la plupart de leurs enfants.

Ils se marient le 5 octobre 1897 à Rosendael en présence de leurs parents respectifs ([Acte 61, 1 Mi 404 R030 p 306](#)). L'époux, que nous avons présenté au chapitre précédent, exerce la profession d'employé aux ponts et chaussées, il a pour témoins deux de ses frères. L'épouse, Marie Reine Philomène SEETEN est née le 14 janvier 1873 à Rosendael ([Acte 9, NMD 5Mi027R101 p156](#)) Elle est sans profession au mariage, ses témoins sont deux de ses oncles. Elle est la fille de Charles Louis Victor SEETEN et de Philomène Reine Catherine TOP, tous deux cabaretiers et domiciliés à Rosendael. Les époux ont fait établir un contrat de mariage par Maître Hippolyte Lebleu, notaire à Dunkerque le 13 septembre 1897. Ils ont choisi le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Archives familiales



1^o ses habillemens, bijoux bijoux à son usage personnel qui tombent en communauté et sont évalués à la somme de trois cents francs,

2^o la somme de deux cents francs en espèces

Article 3

Apport de la future épouse

La future épouse déclare, apportés en mariage

1^o ses habillemens, bijoux, bijoux à son usage personnel qui tombent en communauté et sont évalués à la somme de trois cents francs

2^o la somme de douze cents francs en espèces

Article 4

Préciput

Le survivant des époux qui il y ait ou non enfant du mariage préférera à titre de préciput avant tout partage des biens de la communauté, ses habillemens, bijoux et bijoux et ceux des précédens

La future épouse pourra exercer ce droit même en renonçant à la communauté

Article 5

Convention sur les meubles

Il sera tenu au survivant des époux et ce qu'il y ait ou non des enfants du mariage, de conserver pour son compte personnel tous les meubles meublans, vaisselle et argenterie, linge de table et de maison, provisions de ménage, en

tenant compte de la valeur de tout survivant la part de l'inventaire qui sera alors fait

La future épouse, si elle survit, pourra exercer ce droit même en renonçant à la communauté

Article 6

Stipulation sur les bénéfices de communauté

Le survivant des époux qui il y ait ou non enfant du mariage aura le droit à titre de convention de mariage, conformément à l'article 1395 du code civil, à la pleine propriété de moitié et à l'usufruit sa vie durant de l'autre moitié des bénéfices de communauté

Article 7

Donations

Les futurs époux se font donation mutuelle et réciproque au survivant d'eux de l'usufruit sa vie durant de tous les biens meubles et immeubles qui composeront la succession du prémourant sans exceptions ni réserves

En cas d'existence d'enfant la présente donation sera réduite à l'usufruit de la moitié des mêmes biens

En cas d'existence d'ascendant elle ne subira aucune réduction

Article 8

Conditions des usufruits

Tous jours des usufruits stipulés par les articles six et sept ci-dessus le survivant sera tenu de fournir caution et de faire emploi des valeurs mobilières, mais il sera tenu de faire

inventaire et d'avancer les droits de mutation pour les héritiers du prémourant, achetés que les enfants

En cas de convol du survivant des futurs époux à de nouvelles noces, les usufruits stipulés ci-dessus seront maintenus jusqu'au décès du survivant

Celles sont les conventions arrêtées entre les parties

Dont acte

Fait et passé à Brunkque en l'étude de M. Lelieu notaire

L'an mil huit cent quatre vingt dix sept

Le treize septembre

Et avant de clore M. Lelieu a donné lecture aux futurs époux des articles 1395 et 1396 du code civil et lui a déposé le certificat prescrite par ce dernier article pour être remis à l'officier de l'état civil avant la célébration du mariage

Après lecture les futurs époux ont signé avec le notaire (suivent les signatures)

Composées à Brunkque le quatorze septembre mil huit cent quatre vingt dix sept, folio 77 verso et recto en principal, Mariage quatre francs, donations immobilière sept francs cinquante centimes, divisions deux francs quatre vingt huit centimes, total quatre francs quatre vingt huit centimes

(Signé: Clément)

Pour expédition conforme

Expédition en deux
cotes sans renvoi
not not not not

[Signature]



[Signature]

Les parents et collatéraux de Marie Reine Philomène SEETEN.

Il n'existe pas encore de livret de famille puisque celui-ci est créé le 18 mars 1877, toutefois, la ville de Dunkerque délivre aux époux un certificat de mariage sur lequel seront ajoutés les enfants.

Sur la première page figurent les époux, le blason et le cachet de la ville de Dunkerque ainsi qu'un timbre impérial, sur les pages intérieures, ce sont les enfants, puis en quatrième page, le prêtre de la paroisse saint Éloi a inscrit le mariage catholique. A partir de ce document, je recherche les actes correspondants.

Charles Louis Victor SEETEN est né à Looberghe le 10 décembre 1829, ([Acte 46 NMD 1815-1837, 5Mi026R038 p 778](#)), il est le fils de Charles Louis SEETEN et de Appoline Geneviève BESEGHER, il épouse le 2 mai 1868 à Dunkerque, ([Acte 112 M 1866-1871, 5Mi027R088 p 427](#)) Philomène Reine Catherine TOP née à Rexpoede le 9 septembre 1845 ([NM 1841-1852 Acte 44, 5Mi030R017 p108](#)). L'époux est commis négociant, l'épouse est domestique.

Ne sachant pas s'il y a obligation d'inscrire les enfants sur ce «Livret de famille», je consulte les tables décennales de Dunkerque Puis celles de Rosendael jusque 1902. Je n'ai trouvé aucun autre enfant que ceux mentionnés sur le document, à savoir:

- Émile Charles Louis né le 17 février 1869 à Dunkerque [Acte 166 NM \(1868-1871\) 5Mi027R082 p 338](#). Il décède à Dunkerque le 24 avril de la même année [Acte 385 D \(1865-1869\) 5Mi027R094 p 988](#).

- Marie Reine Philomène qui devient l'épouse de Paul Émile Gustave SENAME présentée ci dessus.

- Jeanne Marie Philomène née le 15 juillet 1879 à Rosendael [Acte 127 NMD \(1872-1880\) 5Mi027R101 p 9](#)- Marceline Marie Philomène née le 29 août 1882 à Rosendael [Acte 236 N \(1881-1888\) 1Mi404R026 p 627](#). En marge de son acte de naissance, il est fait mention de son mariage avec Albert Capelier le 7 septembre 1928.

Les époux décèdent à Rosendael, lui le 25 juillet 1910 [Acte 266 3E137](#); elle, le 31 janvier 1913 [Acte 43 3E13708](#)

Le soussigné, vicair D'Etat
 a Dunkerque, certifie que
 Charles Louis Victor Seelen
 et Philomène Reine Top
 se sont mariés en face d
 l'Eglise le 2 mai 1868

Reumaux B



ÉTAT-CIVIL.

CERTIFICAT
 DE MARIAGE



VILLE DE DUNKERQUE.



Nous, Maire, officier de l'état-civil de Dunkerque
 (Nord), certifions que

Charles Louis Victor Seelen, Commis
 négociant, né à Dobbeghe (Nord) le six décembre
 mil huit cent vingt neuf, fils majeur de Charles
 Louis Seelen et de Apolline Geneviève Desobry.

Philomène Reine Catherine Top, demeurant
 rue à Hazebrouck (Nord) le neuf décembre mil huit
 cent quarante cinq, fille majeure de Jacques Ignace
 Top et de Reine Amélie Dagon.

ont contracté mariage en cette Mairie Aujourd'hui
 A l'Hôtel-de-ville de Dunkerque, le Deux mai

mil huit cent soixante huit.

V. Lefebvre
 Maire



ENFANTS ISSUS DE CE MARIAGE.

PRÉNOMS DES ENFANTS.	NAISSANCES.		DÉCÈS	
	LIEU	DATE	LIEU	DATE
1 ^o Emile Charles Louis	Dunkerque	17 février 1869	Dunkerque	24 Avril 1869
2 ^o Marie Reine Philomène	Hazebrouck	14 Janvier 1873		
3 ^o Jeanne Marie Philomène	d ^o	1 ^{er} Juillet 1879		
4 ^o Marceline Reine Philomène	d ^o	29 Août 1882		
5 ^o				
6 ^o				
7 ^o				
8 ^o				
9 ^o				
10 ^o				
11 ^o				
12 ^o				

Les enfants de Paul Émile Gustave SENAME et Marie Reine Philomène SEETEN.

Le couple s'établit sur la toute récente commune de Rosendael, créée en 1860 sur des terres prises à Tétéghem et à Coudekerque-Branche. C'est ici que l'on trouve maraîchers et fleuristes (Rosendael signifie Vallée des roses). Ils ont très souvent déménagé, j'ai pu suivre leurs déménagements à la lecture des actes de naissances des enfants. On les trouve rue de la mairie, rue Arago, retour rue de la mairie au 46 puis au 37, ensuite place Voltaire, rue Rouget de l'Isle et en dernier rue Pasteur. Toutes ces adresses ne sont pas éloignées les unes des autres, ils restent dans un petit périmètre autour de la mairie et de l'église Notre Dame. Paul Émile Gustave qui travaillait aux ponts et chaussées, devient employé de banque avant la naissance de leur cinquième enfant. Marie Reine Philomène est dite sans profession ou ménagère dans les différents actes.

Ils ont eu 9 enfants, 4 garçons naissent en premier puis suivent 5 filles. Tous sont nés à Rosendael. Leur mère recevra la médaille d'argent de la famille, journal officiel du 9 aout 1937 page 9016.

1) Paul Émile Adrien est né le 3 octobre 1898, [Acte 288, 1Mi 404R028 p 490](#). En marge de l'acte, il est fait mention de son mariage avec Marie-Madeleine Léonie Eugénie Sézille le 24 aout 1925 et de son décès le 13 décembre 1974.

2) Marcel Abel Charles est né le 5 février 1900. [Acte 37, 1Mi 404R029 p 12](#). En marge est inscrit son mariage à Lille le 4 aout 1924 avec Nelly Gabrielle Florence Sandrart.

3) Jean Eugène Lucien Jules est né le 13 février 1902 [Acte 42, 6 Mi 053](#). Son mariage avec Suzanne Laure Adélaïde Maillart le 7 septembre 1929 à Dunkerque est inscrit en marge.

4) Fernand Marcelin Jules est né le 15 juillet 1903 [Acte 254, 6 Mi 053](#).

5) Marie-Madeleine Marceline est née le 23 septembre 1905 [Acte 319, 6 Mi 076](#). Son mariage avec Fernand Augustin Jules Cornil Vancassel le 7 avril 1931 à Rosendael ainsi que son décès à Rosendael, également, le 20 mars 1973 sont indiqués en marge.

6) Solange Eugénie Léonie Blanche est née le 3 juin 1907 [Acte 194, 6 Mi 076](#). Elle décède le 10 septembre de la même année.

7) Marguerite Marie Léonie est née le 11 janvier 1909 [Acte 13, 3 E13646](#). Son mariage le 24 septembre 1935 à Rosendael avec Pierre Devulder y est mentionné.

8) Marie Rose Euphémie Jeanne est née le 27 avril 1911 [Acte 166, 3 E13648](#). Elle est décédée le 19 août 1919 à Rosendaël.

9) Jeanne Marie Élise est née le 4 décembre 1918 [Acte 328, 3 E13655](#).

Service militaire:

Paul Émile Gustave ne fait pas de service militaire, il est enregistré sous le numéro matricule 1633 et classé dans les services auxiliaires pour: «pieds plats avec déformation». Mais en 1914, il est déclaré bon pour le service armé et rattaché à la classe 1887 de mobilisation car il a 7 enfants à charge. Il ne sera pas appelé. [États signalétiques Dunkerque classe 1891, 1R2293](#)

Décès des époux:

Paul Émile Gustave décède le 14 septembre 1948 à Rosendaël, date confirmée par un faire part de décès de nos archives familiales que je ne peux pas faire paraître ici, n'ayant pas demandé l'autorisation aux petits enfants qui figurent sur le document.

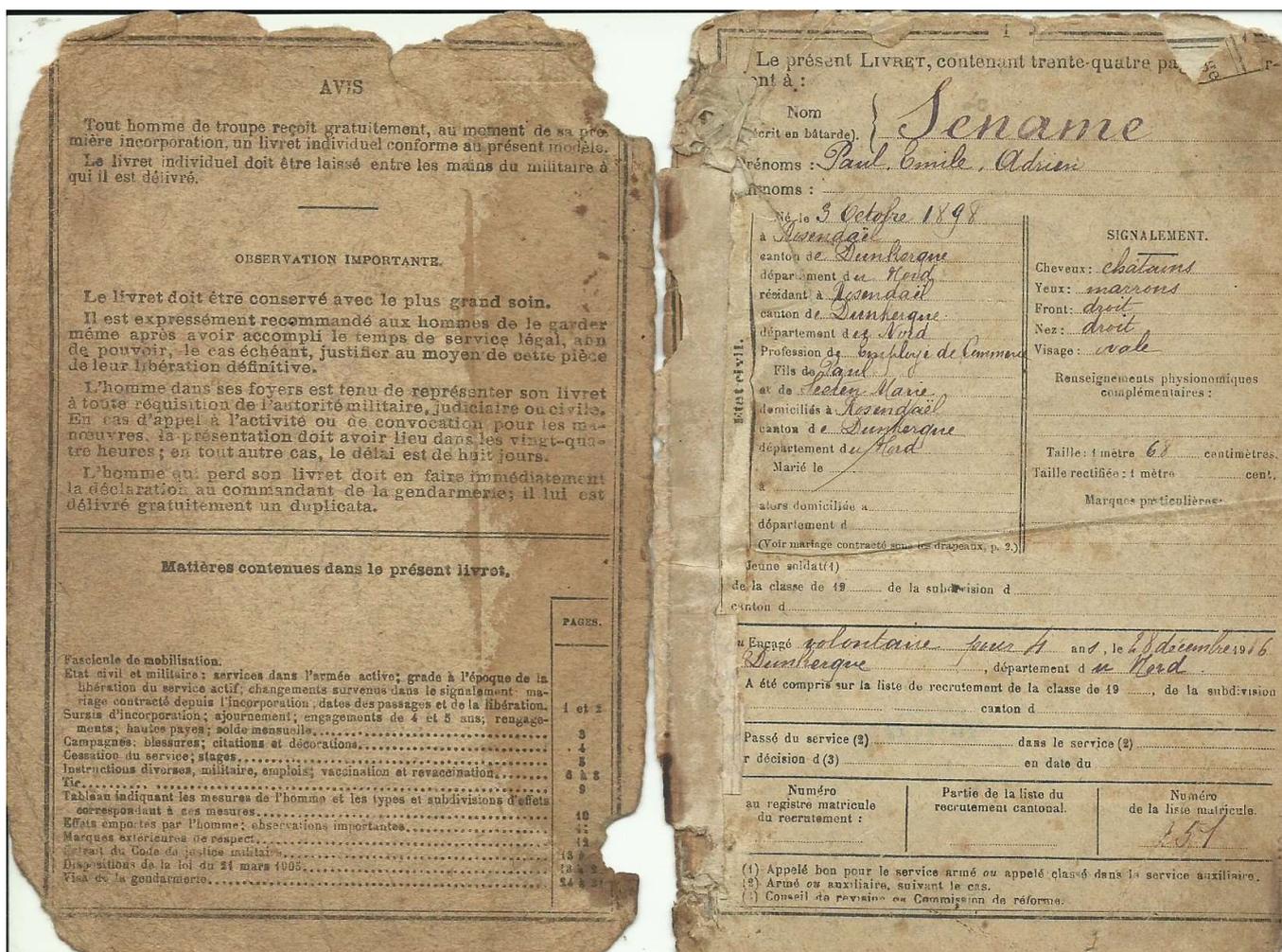
Marie Reine Philomène décède le 22 décembre 1953 à Rosendaël suivant un extrait d'acte de décès délivré par la mairie le 22 juin 1954. (archive familiale)

CHAPITRE 3

Paul Émile Adrien SENAME et Marie-Madeleine Léonie Eugénie SEZILLE

Paul Émile Adrien est le fils aîné de Paul Émile Gustave et de Marie Reine Philomène Seeten. Il a tout juste 18 ans quand il décide de s'engager volontairement et pour 4 ans pendant la guerre le 28 décembre 1916 sous le numéro matricule 251. Grâce à ses états de service, on peut suivre son parcours de la Champagne en 1917 à l'Alsace en 1918 puis en Allemagne jusqu'au 27 septembre 1920, date à laquelle il lui est accordé un congé de 3 mois pour rentrer chez lui.

Archives familiales: livret militaire, états de service et congé



2

Temps de service accompli dans l'armée active.

Ans :
Mois :
Jours :

Grade à l'époque de la libération du service actif (1).

Changements survenus dans le sursis depuis l'incorporation.

Taille rectifiée :

Marié le 19 à
alors domiciliée à département d
Autorisation du Conseil d'administration en date du 19

Dates des passages et de la libération.

Dans la réserve de l'armée active.	Dans l'armée territoriale.	Dans la réserve de l'armée territoriale.	Libération des titres du service militaire.
28 Dec 1920	1 ^{er} Oct 1930	1 ^{er} Oct 1937	28 Dec 1944

Dunkerque le 27 Janvier 1944

Commis au Bureau de l'Armement.

(1) Indiquer si le titulaire est soldat de 1^{re} classe, caporal ou sergent, ou sous-officier.

3

Sursis d'incorporation. — Ajournelements.

Engagé volontaire pour 4 ans à La Haie de Dunkerque le 28 Decembre 1916

Engagements (1) et rengagements.

Engagé le	28 Dec 1916	pour	4 ans	à compter du	28 Dec 1916	19	16
Engagé le	19	pour		à compter du	19	19	
Rengagé le	19	pour		à compter du	19	19	
Rengagé le	19	pour		à compter du	19	19	
Rengagé le	19	pour		à compter du	19	19	
Commissionné le	19				19	19	
Commissionné le	19				19	19	
Commissionné le	19				19	19	

Haute paye journalière d'ancienneté.

De centimes, le	19	De centimes, le	19
De centimes, le	19	De centimes, le	19
De centimes, le	19	De centimes, le	19

Solde mensuelle des sous-officiers.

Admis à la solde mensuelle après 5 ans, le	19
Admis à la solde mensuelle après 8 ans, le	19
Admis à la solde mensuelle après 11 ans, le	19

(1) Pour 4 ou 5 ans.

VACCIN

NOM et prénoms.	NUMÉRO matricule.	SIGNATURE du MÉDECIN.

ANS MOIS

Campagnes.

Contre l'Allemagne	du	28 Dec	19	16
	au	26-9	19	19
Occupation des territoires Rhénans.	du	27-9	19	19
	au	27-9	19	20
	du		19	
	au		19	
	du		19	
	au		19	
	du		19	
	au		19	
	du		19	
	au		19	
	du		19	
	au		19	
TOTAL des campagnes.....				

Blessures et actions d'éclat. Citations.

Décorations.

ETATS DE SERVICE

Volontaire pour

Engagé ⁽¹⁾ 4 ans le 28 X^{bre} 1916 à Dunkerque N° M^o Recrut 251
au 33^{ème} Rég^t d'artil. Combats avec dates et Corps d'affectation

1917 - Champagne avec le 107^{ème} R. A. L.
1918 - Alsace avec 332 & 132 R. A. L.

Blessures :

Citations (s'il y a lieu)

Carte du Combattant N° 11.824

Département Nord

Modèle n° 14. — Art. 120 (inf.), 289 (env.) du règlement du 27 août 1912. Circulaires des 12 septembre 1914 et 31 juillet 1915.

38^{ème} CORPS D'ARMÉE

GOVERNEMENT MILITAIRE

Corps.

38^{ème} Bataillon Chasseurs Alpins

de

4^{ème} DIVISION

Compagnie
ou
escadron.

Employé à la C. C. I. T. R.
à Coblenz

98^{ème} BRIGADE

(1) Permission, congé ou prolongation; en indiquer la nature et inscrire en toutes lettres le nombre de jours.
(2) Porter les grades ou emplois, noms et présoms. S'il s'agit d'un militaire rengagé ou commissionné, spécifier s'il a obtenu la solde de présence ou d'absence, etc., etc.
(3) Désigner nominativement l'autorité.

SOUS-OFFICIER,
CAPORAL OU BRIGADIER OU SOLDAT

(1) Congé de Trois mois

valable du 27 septembre 1918 au 26 décembre 1918 inclus

accordé au (2) Soldat Stanislas Paul

classe 1918 (E. 1)

pour aller à Rosendach (Alsace)

N° d'inscription au répertoire spécial:

842

A Coblenz postal 131 4 7/8 1918.

Le Major.

Le Général Commandant

Visa du médecin constatant que le militaire n'est atteint d'aucune maladie contagieuse.

NOTA. — Le séjour à l'hôpital au cours d'un congé ou d'une permission compte dans la durée du titre d'absence. L'intéressé doit donc, à l'expiration de son congé ou de sa permission, rejoindre son corps ou service, à moins qu'il n'obtienne un nouveau titre d'absence que l'autorité militaire demeure libre d'accorder ou de refuser suivant les circonstances et les nécessités du service.

PARIS: M. LINDNER. — IMPRIMERIE DE JOURNALIER MILITAIRE CHARLES-LAVASSERIE. — 3, 10 R.

De retour dans sa famille, il reprend le travail d'employé de commerce et le 10 avril 1923 achète une maison à Rosendaël grâce à un crédit. Une maison où ses parents ont déjà habité en location et où est née sa dernière petite sœur. Une maison où il veut installer sa famille puisqu'il a rencontré Marie-Madeleine à laquelle il est fiancé. (État sur transcription, conservation des hypothèques de Dunkerque vol 701 N°108)

M^e Duriez Conservation des Hypothèques de Dunkerque

ETAT SUR TRANSCRIPTION

ETAT :

I. Des inscriptions subsistantes au bureau des Hypothèques de DUNKERQUE, à toutes dates pour le Crédit Foncier de France et depuis dix ans pour tous autres, le tout jusqu'au jour de la transcription ci-après datée, inclusivement.

II. Des transcriptions de saisies et dénonciations de saisies.

III. Et des transcriptions, autres toutefois que celles énoncées en l'origine de propriété, et celle ci-après datée, des ventes, donations ou substitutions et généralement des actes et jugements de la nature de ceux spécifiés dans les art. 1 et 2 de la loi du 23 mars 1855 et au 3^e alinéa de l'art. 11 de la même loi, et des mentions prescrites par l'art. 4 de la loi précitée existant au dit bureau depuis le 1^{er} Janvier 1856 *et aucune transcription*

Sur l'immeuble désigné en l'inscription d'office portée en tête du présent vendu à M^e Paul Emile Adrien Lénome employé de commerce demeurant à Rosendaël

+ effectuée en exécution de la loi du 13 juillet 1909 sur la constitution du lieu de famille.

H. J. J.

suivant acte passé devant M^e Duriez Notaire à Dunkerque le Dix avril mil neuf cent vingt trois 19 transcrit en cette Conservation le vingt quatre avril 1923 V. 64 N. 43.

Mais seulement du chef de la vendeuse et précédents propriétaires désignés au dit acte tels qu'ils ont été dénommés, qualifiés et domiciliés et non autrement

1^o M^{me} May Marie
Zelie prop^{re} d^{te} à Rosendaël 4^o Honore
Emile Joseph - Teuderesse - 2^o M^e Honore Emile
Joseph professeur d^{te} à Rosendaël décédé le 4 février

Imprimerie H. CHARTIER, Vendôme

1921. ép^{se} May - 3^o M^{elle} Labitte Marie Augustine
Aglaé cd. maj. rentier d^t à Rosendaël décédée le
24 Janvier 1916 - 4^o M^{me} Labitte Lucie Martine
Hermance V^o Marcotte Louis André Omand Davier dé-
cédée à Rosendaël - 5^o M^s Gantois Remy Nestor Jouin-
nique m^d Brasseur à Rosendaël - 6^o M^{me} Gallens Ger-
maine Henriette Constance Marie Joseph sa femme -
précédents propriétaires -

Vol. 701 - N^o 108 -

Le vingt quatre avril mil neuf cent vingt trois.
Inscription d'office - au profit de M^s Isaïe
Remy Ode Vaugrevenynghe marchand brasseur
d^t à Rosendaël - Bailleur de fonds -
Domicile élu en sa demeure -

Contre: M^s Paul Emile Adrien Senaune employé
de commerce d^t à Rosendaël né au dit Rosendaël le 3 octobre 1898 - Acquéreur -

En vertu d'un acte de vente reçu par M^s Duriez
notaire à Tumbserque le dix avril 1923 et d'un
acte d'obligation passé devant M^s Bouly de Les-
doin notaire à Tumbserque et ledit M^s Duriez les
trente un mars et trois avril 1923, le tout transcrit
ce jour, vol. 64 N^o 43 -

Pour sûreté de la somme de vingt trois mille
francs prix principal de la vente consentie par M^{me}
Marie Zélie May prop^{se} dem^t à Rosendaël veuve
de M^s Emile Joseph Hovare à M^s Senaune
la dite somme stipulée exigible remboursable
par fractions de six cents francs les trente sep.

Marie-Madeleine Léonie Eugénie SEZILLE est née à Cambrai le 15 août 1903. Le registre de l'acte de naissance n'existant plus on peut consulter un acte reconstitué par une commission le 7 juillet 1926 sous la cote [3E6456 p 63](#).

Grâce à la loi du 15 décembre 1923, les actes détruits par fait de guerre ont pu être reconstitués:

[Article 1^{er} de la loi, source Légifrance](#)

Les actes de l'état civil dont les deux originaux ont été détruits par suite d'un sinistre ou de faits de guerre, seront reconstitués dans leurs éléments essentiels. Cette reconstitution sera effectuée obligatoirement en ce qui concerne les actes dont la date est antérieure de moins de quatre-vingts ans à celle de l'année du sinistre ou des faits de guerre et à la demande des intéressés en ce qui concerne les actes d'une date plus ancienne. Elle aura lieu :

1° d'après les extraits authentiques desdits actes ;

2° sur les déclarations des personnes intéressées ou les témoignages des tiers et au vu des documents présentés à l'appui, tels que les livrets de famille ;

3° d'après les registres des hôpitaux et des cimetières, les tables de décès dressées par la régie de l'enregistrement, les documents des préfectures, des tribunaux, des mairies, de l'administration de l'éducation nationale, des bureaux de recrutement, de l'office de la statistique générale en France, ainsi que toutes les pièces qui peuvent reproduire la substance des actes de l'état civil. La communication provisoire de tous ces registres, documents ou pièces pourra être exigée par la commission prévue à l'article 2.

Les parents de l'épouse:

Marie-Madeleine Léonie Eugénie est la fille de Louis Eugène Désiré SEZILLE qui est né dans l'Aisne, à Vouël le 29 septembre 1866 ([AD02 NMD 1862-1876 5Mi0324 Acte 17](#)) et de Augustine PARQUE née le 6 octobre 1874 à Emerchicourt, hameau d'Azencourt (Nord [NMD 1872-1882 1Mi EC192 R001 Acte 18](#)) qui se sont mariés le 25 septembre 1895 à Cambrai après avoir fait établir leur contrat de mariage par Maître Caron. [Acte de mariage N°87 M 1895-1896 1MiEC122R058. Acte reconstitué le 3 février 1926.](#)

L'époux est employé aux chemins de fer du Nord où il a fait toute sa carrière . Il débute à Tergnier dans l'Aisne le 22 novembre 1883, après une interruption en 1888 pour son service militaire, le 24 août 1892 il est muté à Cambrai en tant qu'employé au mouvement, il est promu receveur en 1896, puis sous chef de la petite vitesse en 1903 et chef de la petite vitesse en 1905, il termine sa carrière en tant que contrôleur principal (source: relevé de carrière du 1er juin 1920). l'épouse est sans profession.

La recherche de ces actes s'est avérée longue sans difficulté particulière mais les tables décennales des mariages et des naissances n'existant pas pour 1893-1902, il a fallu feuilleter les registres. Une fois l'acte de mariage des époux Sézille-Parque retrouvé, il a été aisé de trouver leurs actes de naissance.

Pour retrouver les enfants, je me suis appuyée sur la transmission orale de l'histoire familiale. Il est certain que le couple n'avait eu que 2 enfants. Marie-Madeleine avait eu une sœur aînée décédée avant sa naissance. Un faire-part de décès m'indiquait que

l'enfant se prénomait Madeleine Eugénie Léonie Augusta et qu'elle était décédée à Faumont le 25 juin 1902 à l'âge de 5 ans et 9 mois ([NMD 1896-1905 1MiEC222R004 Acte 43](#)). j'ai donc retrouvé dans le registre de naissance de l'année 1896, reconstitué le 7 juillet 1926 sous la côte [1MiEC122R054](#), l'inscription de sa naissance le 19 septembre 1896.

Augustine Parque décède le 10 janvier 1943 à Angers, où la famille s'est réfugiée pendant la seconde guerre mondiale. Grâce au site Filae, j'ai accès à l'acte de décès mais sans côte, les archives du département du Maine et Loire ne sont pas encore disponibles à cette date. En cherchant, la source sur Filae, il est indiqué: «archives municipales d'Angers» site sur lequel je retrouve le registre et l'acte: [3E446 Acte 81](#).

La déclaration de succession est établie par Maître André Voituriez, notaire à Cambrai, le 7 juillet 1943, dans laquelle je retrouve les différentes propriétés du couple, une maison commune à Cambrai, les terres agricoles et une maison à Vouël appartenant à l'époux provenant des successions de ses parents, de son frère et de sa sœur; ainsi que les différents comptes, livrets et obligations.

Louis Eugène Désiré Sézille décède à Rosendael, le 10 janvier 1953 au domicile de sa fille. (archive familiale: faire part de décès) . La succession revient à sa fille unique.

Le mariage et les enfants:

Marie-Madeleine Léonie Eugénie SEZILLE et Paul Émile Adrien SENAME se marient à Rosendael le 24 août 1925 après avoir passé un contrat de mariage devant Maître Édouard Duriez notaire à Dunkerque le 21 août 1925. [Acte 99, 3E13690](#). Paul Émile Adrien est comptable en banque, Marie Madeleine est sans profession. Ils habitent la maison achetée par l'époux.

Dans cette maison naîtront leurs deux enfants:

Pierre Paul Eugène Gérard le 9 octobre 1926 [Acte 496](#)

Geneviève Chantal Madeleine Léonie le 6 mars 1928 [Acte 135](#) décédée le 11 mai 2015 à [Pibrac haute Garonne Acte N°38](#)

source: livrets de famille

Décès:

Paul Émile Adrien décède à son domicile le 13 décembre 1974 (fichier des personnes décédées depuis 1970 INSEE et inscription au livret de famille [Acte de décès 809](#)) Marie-Madeleine Léonie Eugénie quittera sa maison pour la maison de retraite de Hondschoote où elle décédera le 13 janvier 1991 (fichier des personnes décédées depuis 1970 INSEE et inscription au livret de famille [Acte de décès 4](#))

CHAPITRE 4

Pierre Paul Eugène Gérard SENAME et Marguerite Marie REYNAERT

Pierre Paul Eugène Gérard que nous avons rencontré à la génération précédente est le seul garçon de la fratrie. Après des études aux beaux arts, il devient conducteur de travaux pour une grande compagnie pétrolière.

Il épouse Marguerite Marie REYNAERT, couturière, née le 15 décembre 1933 à Coudekerque- Branche (Nord)

Pierre travaille en région parisienne, Ils s'installent donc à Chevilly-Larue dans le val de marne où Marguerite décède à l'âge de 40 ans ([Acte 66](#) source INSEE)

Malade, Pierre revient s'installer chez sa sœur à Dunkerque, au début des années 80 où Il décède le 26 aout 1984. ([Acte 624/D](#) source INSEE)

Le couple n'a pas eu d'enfant. Le nom s'éteint dans cette branche de la famille.

PARTIE 3

LES ASCENDANTS

CHAPITRE 1

Jacques Mathieu SENAME et Anne Thérèse Régine DELAETER

Parents de François Benoît

La recherche de leur mariage est ici la première difficulté rencontrée. Grâce aux relevés effectués sur le site : « généalogie et Histoire du Dunkerquois » j'ai pu retrouver la date, le lieu et donc l'acte aux archives.

Jacques Mathieu et Anne Thérèse se sont mariés à Pitgam le 30 septembre 1788
[Acte de mariage 5Mi 025 R056 p 551](#),

L'épouse est veuve de Jacques Lessier, elle est domiciliée à Pitgam, ce qui explique le lieu du mariage. Elle est née à Esquelbecq le 26 janvier 1759.

L'époux est né à Quaedypre le 24 février 1754, il est domicilié à Zeggerscappel. Ses parents Joseph Sename et Barbe Vandenameele sont décédés au mariage.

Un seul ban est publié, une dispense ayant été accordée pour les deux autres par les évêques de Saint-Omer et de Ipre. Les témoins sont Philippe Bertin Sename et Jean François Sename frères de l'époux, Pierre Caillebot et Pierre Beck.

Les enfants du couple:

Pour retrouver les enfants du couple, et donc les frères et sœurs de François Benoît, j'ai consulté les registres de BMS de la commune de Pitgam de 1788 jusque 1797 année de naissance de François Benoît qui est né à Rexpoede. J'ai continué par les registres de la commune de Rexpoede à compter de 1797. Les enfants sont au nombre de sept:

1) Sename Jean Baptiste Jacques né le 26 février 1790. Dans l'acte son père est prénommé Joseph, prénom du grand-père, mais la mère est bien identifiée. Son parrain est François Sename frère de son père.

[Baptême: BMS Pitgam 5Mi 025 R 056 p 622](#)

2) Sename Pierre Jacques né le 16 mai 1792 et baptisé le 17.

[Baptême: BMS Pitgam 5Mi 025 R 056 p 713](#)

3) Sename Barbe Jossine Folquine née le 23 thermidor An 2 soit le 10 août 1794

[Baptême: BMS Pitgam 5Mi 025 R 056 \[1793-1802\] p 51](#)

4) Sename François Benoît né à Rexpoede le 30 avril 1797, 12 floréal An 5.

[Acte de naissance Rexpoede 5Mi 030 R015 p 25](#)

5) Sename Charles Louis Cornil né le 4 février 1800, 15 pluviôse An 8 décédé le 19 janvier 1803, le 29 nivôse An 11.

[Acte de naissance Rexpoede 5Mi 030 R015 p 285, de décès p 521.](#)

6) Sename Cornil Eugène Jacques né le 3 juillet 1802, 14 messidor An 10

[Acte de naissance Rexpoede 5Mi 030 R015 p 454](#)

7) Sename Rosalia Eugénie Collette née le 6 juin 1804, 17 prairial An 12

[Acte de naissance Rexpoede 5Mi 030 R015 p 555](#)

Les trois premiers enfants du couple naissent à Pitgam résidence de la mère à son mariage, les quatre suivants naissent à Rexpoede où le couple s'est installé entre 1795 et 1797.

Profession et contexte historique

Ils exercent la profession de cultivateur tel que cela est inscrit dans l'acte de mariage de leur fils. A la lecture des cahiers de doléances, dont un exemplaire de la commune de Pitgam, est mis en ligne sur le site ghdk-flandres retranscrit par Jean-Marie Muyls et issu des annales de la société dunkerquoise (1906), on peut imaginer les difficultés des cultivateurs de cette époque. L'imposition, les amendes et taxes injustifiées, les droits bafoués, les cultures abîmées, la liste est longue. Les doléances inscrites dans ce cahier reflètent bien la contribution qui leur est demandée et l'exaspération qu'elle génère. Nous sommes ici à la veille de la révolution.

Cahiers de doléances de la vassalerie* de Pitgam**
Source : Annales de la Société Dunkerquoise 1906
Texte retranscrit par Jean-Marie Muyls

26 mars, en l'auditoire de cette paroisse et seigneurie,
par devant Jean-Baptiste Ryckelynck, bailli.

320 feux.

Députés : Louis Vanden Bavière, Guillaume Delabaere,
Pierre de Coninck, Benoit Gars.

Mémoire^m contenant les plaintes et doléances de la communauté d'habitans et cultivateurs de la paroisse et seigneurie de Pitgam, composant le tiers état convoqué et assemblé ce jourd'huy 26 mars 1789, une heure de relevée, en la chambre de loi ordinaire, le tout en exécution des lettres du Roy de France, données à Versailles les 24 janvier 1789 et 19 février ensuivant, et du règlement y ensuivi, ainsi qu'en conséquence de l'ordonnance de M. le grand bailli du baillage royal à Bailleul, en date du sept de ce mois ; consistantes lesdites plaintes en ce qui suit.

En observant : 1 — que le total des impositions ou frais locaux pour la châtellenie de Bergues S' Winoc se règle depuis quelques années à une somme de 400.000 livres, nous nous plaignons de ce que la paroisse de Pitgam doit y contribuer la dix-septième part et qu'on nous refuse toute communication des comptes de la châtellenie, quoiqu'à cet effet nous nous soions pourvus tant au Magistrat de la ville et châtellenie dudit Bergues que par devant M. l'intendant sans avoir en rien pu obtenir, même sans avoir pu obtenir la moindre appostille.

2 — De ce qu'on nous fait paier annuellement 570 livres. pars, pour portions congrues des S^s curé et vicaire et pour pension du coutre, et qu'on nous fait procurer un logement pour ce dernier, tandis que ces charges devroient être supportées par les gros décimateurs et par le seigneur de Pitgam, puisque les unes font une charge inhérente aux dîmes et que d'ailleurs c'est le seigneur qui dénomme et commet le coutre, à moins que ce seigneur ne voudroit renoncer à la nomination du coutre.

3 — Trouvant un grand abus en ce qu'il appartient au seigneur de Pitgam de créer les gens de Loi, nous requérons qu'il soit privé de ce droit et qu'il nous soit permis d'en nommer un tiers, audessus du nombre d'échevins nécessaires, desquels il seroit obligé d'en choisir; et à propos de ce, nous observons qu'il arrive tant des abus jusques au point même que les gens de Loi font des grands sacrifices des deniers de la communauté.

4 — Nous nous plaignons de ce qu'on vient enlever nos fusils et tuer nos chiens tandis que ceux qui ont droit de chasse laissent courir les leurs, et par conséquent qu'on nous met hors de défense contre les malfaiteurs.

5 — Nous requérons qu'il soit fait un nouveau cadastre et répartition d'impôts pour la châtellenie de Bergues et que la taxe ou règlement d'impositions pour la paroisse de Pitgam soit changé, en sorte que les bois taillis soit taxés autant que les autres terres puisque leur produit est aussi fort.

6 — Nous réclamons contre les frais excessifs que fait la ville et châtellenie de Bergues et entre autres parce que prétendument pour favoriser la navigation sur Dunkerque ils se chargent de l'entretien de plusieurs ponts qui faisoient autrefois une charge du territoire de Dunkerque⁽²⁾, tandis que cette navigation ne peut être que nuisible par les grands frais et par le grand tord qu'elle occasionne, car il doit coûter au moins

Les époux décéderont tous deux à Rexpoede lui le 20 octobre 1825, elle le 6 octobre 1833. La déclaration de succession de Jacques Mathieu ([Hondschoote 3Q 285/07](#)) enregistrée le 3 avril 1826 sous le numéro 595 fait état d'une valeur de 5113,40 et mobilier,rente créances pour 2190,96.

Archives départementales du Nord

TABLE des Successions et Absences.

NOMMÉS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS, sans héritiers connus.					DÉCÈS à domicile ou ailleurs, et le jour et le lieu de la sépulture.	LÉGISLATION EN VIGUEUR à l'époque de la mort.	LÉGISLATION EN VIGUEUR à l'époque de la déclaration.	LÉGISLATION EN VIGUEUR à l'époque de la vente.	LÉGISLATION EN VIGUEUR à l'époque de la liquidation.	BIENS DÉCLARÉS	BIENS DÉCLARÉS	BIENS DÉCLARÉS	BIENS DÉCLARÉS
NOM	PRÉNOM	PROFESION	DOMICILE	ÂGE									
Muux	Jean	tailleur	Wachte	33	1825								
Muux	Marie		Wachte	30	1825								
Salombier	Antoine	tailleur	Wachte	34	1825								
Schoenberg	Jean		Wachte	35	1825								
Salomé	Philippe	Dentiste	Wachte	36	1825								
Wygdaert	Jean	tailleur	Wachte	37	1825								
Spaen	Abel	tailleur	Wachte	38	1825								
Sotte	Jules		Wachte	39	1825								
Soudiaert	Jean		Wachte	40	1825								
Schapman	Jean	tailleur	Wachte	41	1825								
Seljs	Jean		Wachte	42	1825								
Seneame	Jean	tailleur	Wachte	43	1825								
Spinnatyn	Jean		Wachte	44	1825								

HONDSCHOOTE -- 3Q-285/07 -- [1825-1832]

Parents, Frères et sœurs de Anne Thérèse Régine Delaeter:

Il est établi dans l'acte de mariage qu'elle est la fille de Pierre François Delaeter et de Marie Anne Bertram, qu'elle est née le 26 janvier 1759 à Esquelbecq. Je trouve le mariage de ses parents le 16 janvier 1748 dans cette commune [BMS Esquelbecq \[1737-1767 \] 5 Mi 031 R 016 p 196](#)

Pierre François Delaeter est né le 26 novembre 1725 à Wemaers Cappel (Nord) [5Mi034R038 p 191](#) Il devient cultivateur puis laboureur propriétaire (dans l'acte de décès de son épouse)

Marie Anne Bertram est née le 15 septembre 1718 à Esquelbecq (Nord) [BMS \(1593-1736\) 5Mi031R015 p 622](#). Elle sera cultivatrice avec son époux.

Ils décèdent tous les deux à Zegerscappel en 1765, elle, le 20 mars et inhumée le 22 [BMS 5 Mi 031R040 p 240](#); lui le 22 septembre [BMS 5 Mi 031R040 p 252](#).

Les enfants du couple:

J'ai consulté le registre des baptêmes, mariages et sépultures de la commune d'Esquelbecq à partir de l'année 1747.

Les enfants sont au nombre de 4:

1) Jean Baptiste Delaeter est né le 2 janvier 1751 et a été baptisé le 3 janvier.

[BMS Esquelbecq \[1737-1767 \] 5 Mi 031 R 016 p 254](#)

2) Marie Anne Delaeter née le 10 mars 1753 baptisée le 11,

[BMS Esquelbecq \[1737-1767 \] 5 Mi 031 R 016 p 291](#)

3) Anne Thérèse Delaeter née le 6 avril 1757 elle est décédée le 3 janvier 1758.

J'ai recherché le décès car l'enfant suivant porte le même prénom.

[BMS Esquelbecq \[1737-1767 \] 5 Mi 031 R 016 p 378](#) pour le baptême et p 408 pour la sépulture.

4) Anne Thérèse Régine Delaeter née et baptisée le 26 janvier 1759

[BMS Esquelbecq \[1737-1767 \] 5 Mi 031 R 016 p 415](#).

une recherche d'enfants nés sur cette commune a été effectuée sur le registre.

[BMS Zegerscappel \[1754-1791\]](#) entre 1759 et 1765, aucun baptême n'a été trouvé.

CHAPITRE 2

Joseph SENAME (SENAEME) et Catherine Françoise Barbe VANDENAMEELE

Ils sont les grand-parents de Benoît François et mentionnés dans son acte de mariage. Il est fait état dans cet acte de leur décès dans la commune de Quaëdypre. C'est donc dans cette commune que nous recherchons les actes de décès antérieurs à 1836,

L'acte de décès de Joseph nous apprend qu'il est décédé le 19 juillet 1782 à l'âge de 71 ans, qu'il exerçait la profession de laboureur et qu'il était né à Bambecque. Il était l'époux de Marie Jeanne Lootvoet et veuf de Catherine Vandenameele. La sépulture a eu lieu le 21.

[Acte de décès Quaëdypre BMS \[1771-1790\] 5Mi025R063 p 556](#)

Le décès de Catherine Vandenameele est donc antérieur. Elle est décédée dans la commune de Quaëdypre le 13 avril 1759 et née également dans la commune de Bambecque.

[Acte de décès Quaëdypre BMS \[1737-1770\] 5Mi025R062 p 709](#)

Tous deux nés dans la commune de Bambecque, j'y trouve l'acte de mariage le 13 février 1745 . Dans lequel on ne trouve aucun détail sur les âges, dates de naissance ou même profession des époux ou de leurs parents.

[Acte de mariage MS \[1737-1770\] 5Mi030R002 p 29](#)

Une table des baptêmes a été établie en 1962 et 1963 pour la commune de Bambecque couvrant les années de 1611 à 1814 et disponible sous la cote: [5MI 030R003](#). Ceci a permis de faire les recherches sans la difficulté de l'écriture et plus rapidement pour les naissances des époux et des premiers enfants. Joseph Sename est né le 28 avril et baptisé le 29 avril 1711 ,à Bambecque, il est le fils de Joseph et de Marie Anne De Bril, son épouse Catherine Van Den Ameele est née le 5 et baptisée le 6 décembre 1718 à Bambecque. Elle est la fille de Romain Van Den Ameele et de Catherine Deprey.

[Baptêmes B \[1638-1736\] 5MI030R001 P220 et 239](#)

De leur union, sont nés 7 enfants: 3 à Bambecque et 4 à Quaëdypre. La famille déménage entre janvier 1749 et novembre 1751. Plusieurs raisons peuvent être évoquées soit dans le contexte familial, soit dans le contexte historique: la grande famine de 1750 ou bien La réforme fiscale avec création du vingtième le 19 mai 1749. Il s'agit d'une taxe qui touche toute la population, taxe sur les revenus mais aussi sur les propriétés dont les bénéficiaires déclarent nature, étendue et produit. Joseph est laboureur, la définition du métier à l'époque entend qu'il est propriétaire de terres ou à

minima de bœufs ou chevaux et matériel de labour. Les exploitations lorsqu'ils possèdent la terre sont souvent de petite taille et permet de nourrir la famille et payer l'impôt.

Les enfants du couple:

1) Joseph Jacques SINAEME né le 21 avril 1746 à Bambecque

[Baptêmes B \[1737-1769\] 5MI030R001 P 75](#)

2) Romain Louis SEENAME né le 28 janvier 1748 à Bambecque, décédé la même année.

[Baptêmes B \[1737-1769\] 5MI030R001 P 89](#)

3) Pierre Louis SENAEME né le 8 janvier 1749 à Bambecque

[Baptêmes B \[1737-1769\] 5MI030R001 P 95](#)

4) Philippe Bertin SENAEME né à Quaedypre le 11 novembre 1751

[BMS \[1737-1769\] 5MI025R062 P 412](#)

5) Jacques Mathieu SENAEME né le 23 février 1754 et baptisé le 24 à Quaedypre

[BMS \[1737-1769\] 5MI025R062 P 507](#)

6) Anne Thérèse Cécile SENAEME née le 5 août 1756 et baptisée le 6

[BMS \[1737-1769\] 5MI025R062 P 589](#)

7) Jean François SENAEME né le 29 décembre 1758

[BMS \[1737-1769\] 5MI025R062 P 657](#)

L'épouse décède le 13 avril 1759, 3 mois et demi après la naissance du 7^{ème} enfant. Joseph se remaria avec Marie Jeanne LOOTVOET.

Les parents de Catherine Françoise Barbe Vandenameele et ses frères et sœurs:

Romain Vandenameele serait, d'après un arbre généalogique sur Généanet, né en 1687 à Poperinge en Flandre occidentale, aujourd'hui en Belgique. A partir de cette génération, nous retrouverons une partie de la famille sur des villes de Flandre occidentale qui sont aujourd'hui en Belgique et donc les recherches sont effectuées sur le site: [search.arch.be](#) sur lequel j'ai effectué une recherche par nom. Cela renvoie sur les archives indexées. Par manque de temps, je n'ai pas effectué la recherche sur les registres qui, de plus, ne sont pas tous consultables en ligne.

Son épouse Catherine Thérèse Deprey (ou de Prey) est âgée de 32 ans à son décès, donc née vers 1689

Romain Van Den Aemele et de Catherine Deprey ont eu 4 enfants tous nés à Bambecque.

Pétronille Jeanne est née le 22 mai 1714 [Baptêmes B \[1638-1736\] 5MI030R001 p 226](#)

Marie Cornélie, le 18 mai 1716 [Baptêmes B \[1638-1736\] 5MI030R001 p 230](#)

François Xavier, le 3 septembre 1721 [Baptêmes B \[1638-1736\] 5MI030R001 p 247](#)

La mère décède un mois après la naissance du quatrième enfant à l'âge de 32 ans le 5 octobre 1721 à Bambecque [S \(1719-1736\) 5Mi030R001 p 8](#) . Suivant cet acte elle est enterrée à Bambecque le 7 du mois d'octobre.

Le père se remarie avec Jeanne Jacqueline Feryn avec qui il a 7 enfants:

Jacques Ignace le 18 mai 1726, Philippe Jacques le 2 février 1728, Jean François le 30 décembre 1730, Romain Joseph le 27 février 1732, Pierre François le 4 octobre 1735, Augustin Aurèle le 11 décembre 1737 et Joseph François Louis le 12 avril 1741. Pour ces 7 enfants, je n'ai pas fait la recherche des actes mais uniquement les dates dans les tables de 1962-1963.

Le père décède le 14 avril 1772 à Bambecque [MS \(1737-1790\) 5Mi030R002 p 414](#). Il semble qu'il y ait une erreur sur son âge dans l'acte, il est inscrit: «à l'âge de 59 ans» hors ce serait l'âge de ses enfants. Pourtant il y est bien identifié sans erreur possible car sa première et sa seconde épouse figurent dans l'acte.

CHAPITRE 3

Joseph (Josse) SENAEME et Anne Marie DEBRIL

Parents de Joseph

Une bonne connaissance de la géographie régionale et des recherches sur les différents sites de généalogie m'ont permis d'orienter mes recherches et d'aller vérifier sur les sites d'archives. Grâce à cela, j'ai retrouvé sponsalia et mariage de Josse SENAEME et Anne Marie DEBRIL les 17 avril et 6 mai 1706 à Wormhout (Nord)

[5Mi031R046 p489](#)

Le mariage ayant, la plupart du temps, lieu dans la paroisse de l'épouse, ce qui est d'ailleurs indiqué dans l'acte de mariage, je trouve le baptême de celle-ci le 23 janvier 1684 à Wormhout [5Mi031R045 P319](#).

Elle est la fille de Charles DEBRIL et de Marie WULLENS née le 5 décembre 1642 à Wormhout [BMS\(1613-1642\) 5Mi031R045 p 282](#) dont le mariage a été célébré le 13 avril 1666 dans la même paroisse [BMS\(1624-1750\) 5Mi031R046 p 158](#).

Bien que je dispose d'informations récoltées sur différents sites concernant la naissance de Charles (Carolus) DEBRIL à Herzelee en 1639. Je n'ai pas pu retrouver l'acte original dans le registre correspondant et donc vérifier les informations. La difficulté première est le grand désordre des pages de certains livres restaurés près de 400 ans après, la seconde difficulté est le manque de pratique de la lecture des écritures anciennes.

Charles DE BRIL décède le 31 mars 1684 à Wormhout. [BMS\(1624-1750\) 5Mi031R046 p 216](#). Le décès est une simple ligne d'une liste dans le registre: Dans les fléaux de l'époque, il est relaté un hiver glacial cette année là «au point que la mer gèle sur plusieurs miles» (Peut-être une explication à la liste des décès sur le registre).source: rubrique Histoire du logiciel Hérédis.

Dans le document ci-après, le décès de Charles DE BRIL est indiqué en milieu de page de droite au dessus de la ligne «Avril»

Transcription: Carolus De BRIL obiit 31 mars

Traduction: Charles De BRIL est mort le 31 mars (l'année est inscrite page de gauche)

Les enfants de Josse SENAEME et Anne Marie DEBRIL:

Le mariage ayant été célébré à Wormhout dans le même registre j'ai trouvé 2 enfants nés dans cette commune:

1) Anne Marie SENAME née le 21 février 1707 [5Mi031R046 p 542](#)

2) Jacob SENAME né le 13 novembre 1708 [5Mi031R046 p 551](#)

marc	3	Vermeersch	Catherine Thérèse	Pierre	Anne	Jacques
id	13	Barre	Marie	Barbe	Jean	Barbe
mai	17	De pri	Angelique	Constance	François	Isabelle
id	25	Decker	Pierre	Jacques	François	Catherine
mai	5	Beculle	Jean	Ignace	Jean	Jeanne
id	19	Van hamme	Marie	Françoise	Jean	Genevieve
id	24	Bauden	Benoit	Jacques	Jacqueline	Robert
juin	18	Bothe	Albert	Jospe	Anne	Van hote
juillet	10	Jordanes	Mathieu	Ignace	Mathieu	Catherine
id	25	Deilly	André	Jacques	Jean	Genevieve
id	28	Baynen	Pierre	François	Jean	Jacqueline
septembre	4	Delmit	Pierre	Laurent	Mathieu	Jeanne
id	22	Outter	Marie	Françoise	François	Anne
août	29	Leys	Pierre	Jacques	Jean	Jacqueline
septembre	25	Keysne	Jean	Ignace	Jean	Jeanne
octobre	7	Denatol	Marie	Jeanne	Jospe	Marie
marc	6	Queque	Marie	Jeanne	Jean	Jeanne
id	18	Verbaile	Genevieve	Barbe	François	François
07 ^e id	20	Lauwaert	Marie	Françoise	François	François
avril	7	Lootvoet	Alphonse	Ignace	Jacques	Jacques
id	9	come	Marie	Cornelia	Antoine	Antoine
id	10	moorre	Marie	Jeanne	Estienne	Estienne
id	30	Vandermeersch	Dorothee	Jeanne	Jeanne	Jeanne
mai	4	Beculle	Marie	Jeanne	François	François
id	18	Vandermeersch	Marie	Cornelia	Antoine	Antoine
juillet	20	Jobene	Pierre	Jacques	Jacques	Jacques
id	id	Mademan	Pierre	Jacques	Jacques	Jacques
id	29	Vandermeersch	Jacques	Cornil	Jacques	Jacques
id	30	rufsen	Marie	Cornelia	Jacques	Jacques
id	id	aernout	François	François	François	François
page 23 verso	9	Schact	Joseph	Joseph	Joseph	Joseph
août	9	id	Jean	François	Jean	Jean
septembre	10	Leu	Jean	François	Jean	Jean
octobre	8	De l'ange	Jacques	Cornil	Antoine	Antoine

Les 6 enfants suivants sont nés à Bambecque. Nous avons vu au chapitre précédent que Joseph est né à Bambecque. Il est le troisième enfant de la fratrie et porte le nom de SINNAME sur l'acte de baptême. J'avais retrouvé les enfants par cette table des baptêmes établie en 1962-1963 sur la commune que j'ai déjà évoquée auparavant.

4) Charles SEINNAVE né le 28 avril 1713 à Bambecque [5Mi030R001 p 224](#).

5) Marie Jeanne SENAVEL née le 7 octobre 1715 à Bambecque [5Mi030R001 p 229](#).
Sur le document ci dessus à la dernière ligne, la table indique la naissance en 1714 alors que le baptême a bien été trouvé sur le registre en 1715.

6) Jean Baptiste SENAVEL né le 16 janvier 1718 à Bambecque [5Mi030R001 p 234](#).

7) Isabelle Françoise SENAME née le 1er juillet 1723 à Bambecque [5Mi030R001 p 251](#).

8) Pierre Jacques SENAME né le 12 octobre 1726 à Bambecque [5Mi030R001 p 261](#).

Décès des parents:

Anne Marie DE BRIL est décédée à l'âge de 53 ans, le 19 septembre 1737 à Bambecque et y est enterrée le 21 septembre. [5Mi030R002 p 214](#)

Joseph SENAEME, son époux décède le 16 juillet 1755 à Bambecque et y est enterré le 18. Le patronyme est orthographié SINNAME dans l'acte de décès. [5Mi030R002 p 321](#).

CHAPITRE 4

JOSEPH ou PASSCHIER?

Au cours de mes recherches, je découvre un Josse SENAME, né le 7 novembre 1785 à Quaedypre (1665-1686) [AC478GG04 p 135](#). A ce moment-là, je me demande si j'ai pu me tromper à la génération précédente car son âge proche de celui de Mari Anne Debril peut faire penser qu'il est celui qu'elle a épousé. Ce qui induit en erreur c'est le nombre de Josse, Joos, Judocus Sename sur 2 ou 3 générations. Alors, s'agit t'il du Josse de Quaedypre né en 1685 ou celui de West-Cappel né en 1669?

Le premier est fils de Josse Sename de Roeselaere (Flandre Occidentale) et de Catherina Verbrogh de Quaedypre. Le second est fils de Passchier (Pasquier) Sename de Quaedypre et de Catherine Scharre.

Je reprends les actes que j'ai consulté pour la génération précédente et je retrouve dans l'acte de mariage avec Anne Marie Debril que l'époux est de West-Cappel: Ouf! Pas d'erreur.

Les parents de Josse sont donc bien: Passchier SENAEME et Catherine SCHARRE pour qui je retrouve un acte de mariage à Quaedypre le 22 avril 1668. [AC478GG05 M\[1646-1695\] p43](#).

Je n'ai pu ensuite que retrouver le lieu de naissance de Passchier en 1643 à Hooglede en Flandre occidentale ainsi que le lieu de naissance de Catherine à Roeselaere en Flandre occidentale. Catherine est décédée à Quaedypre le 4 novembre 1690 [AC478GG06 D\[1673-1692\] p 56](#).

Notre remontée dans le temps s'arrête là faute de pouvoir aller consulter les registres aux archives en Belgique où sont conservées les registres de Flandre occidentale.

DÉCEPTION ET ENTHOUSIASME

Déception de n'avoir pu faire le travail de façon plus complète, de ne pas avoir pu rejoindre le Nord pour consulter les documents sur place et étoffer ce mémoire. Mais enthousiasme devant ce qui reste à accomplir, même si cela ne sera pas intégré à ce travail. L'envie de continuer est là.

La formation qui nous a été dispensée et pour laquelle, je remercie tous les professeurs, s'est avérée efficace autant pour rechercher, avec méthode, des actes, des documents que pour les déchiffrer ou les situer dans leur contexte historique. Quelle satisfaction de pouvoir repérer un nom grâce à la paléographie ou traduire un acte, grâce à nos cours de latin que je n'avais jamais pratiqué auparavant.

J'ai pu grâce à ces recherches découvrir une petite partie de l'histoire d'une famille, ma famille qu'aucun des membres que j'ai connus n'a pu me raconter car trop éloignée dans le temps. On ne racontait aux enfants que l'histoire de ceux que l'on avait connus. Les générations les plus éloignées tombaient alors dans l'oubli.

J'ai pu voyager, à distance, dans les villages des Flandres, me rappeler les avoir visités sans soupçonner un instant que mes ancêtres y avaient vécu, qu'ils y avaient travaillé la terre, été artisans ou y avaient tenu commerces.

Les circonstances particulières du confinement, m'ont obligée à étudier de plus près toute les archives familiales accumulées depuis plusieurs générations. Alors généalogistes, ne jetez rien! Les faire-part de mariage, naissance, décès, les correspondances, les actes et livrets de famille sont une mine de renseignements. Et c'est par là qu'il faut commencer.

Pour terminer, je veux remercier mes enfants qui m'ont soutenu dans mon projet et à qui je laisse ce petit épisode de leur histoire familiale.

Bibliographie:

Histoire de Dunkerque de Louis Lemaire

Ce plat pays qui n'était rien de Jacky Messiaen

Logiciel:

Hérédis

Sites internet:

Archives départementales du Nord

ghdk-flandres: généalogie et histoire du dunkerquois

Archives départementales de l'Aisne

Archives municipales d'Angers

Arch,be: site des archives de la Belgique

INSEE

Généanet

Filae

Légifrance

familysearch